

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur SEMINERIO Giuseppe demeurant Avenue de Nivelles 74 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Avenue de l'Equinoxe, 5-7 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section A n°141W.

Le projet consiste en la régularisation de la création de 2 studios dans les combles, et présente les caractéristiques suivantes :

- Le volume et le gabarit du bâtiment n'est pas modifié ;
- Les matériaux du bâtiment ne sont pas modifiés ;
- Pas d'emprise au sol supplémentaire ;
- Pas d'emplacement de parking supplémentaire.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet est en écart à l'Article 3.2 du permis d'urbanisation : pour les lots 10 à 13, au minimum un garage intérieur doit être prévu par 100m² de surface plancher.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 octobre 2024 au 4 novembre 2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 8 octobre 2024